



EXTRAIT DU
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du
JEUDI 9 JUILLET 2026 à 19 h 00
Salon d'honneur de l'Hôtel de Ville

OBJET : D16 - Modification du tableau des effectifs

Date de convocation : 3 juillet 2026

Nombre de conseillers en exercice : 29

Nombre de présents : 24

Françoise MESNARD, Maire, Cyril CHAPPET, Myriam DEBARGE, Jean MOUTARDE, Jocelyne PELETTE, Philippe BARRIERE, Marylène JAUNEAU, Julien SARRAZIN, Cathy RULLAUD-MICHEL, Adjoints ;

Anne DELAUNAY, Anne-Marie BREDECHE, Denis PETONNET, Pierrick TOUBOUL, Pascale GARDETTE, Catherine BAUBRI, Christine LANGELLIER, Michel LAPORTERIE, Médéric DIRAISON, Mathilde MAINGUENAUD, Maxime SEYFRIED, Arthur AUGER, Jacques CASTAGNET, Isabelle BAC, Sandrine DUCOURTIOUX formant la majorité des membres en exercice.

Excusés ayant donné pouvoir : 3

Patrice BOUCHET à Anne DELAUNAY ; Sophie TEXIER BEAUSSET à Catherine BAUBRI ; Sabrina THIBAUD à Myriam DEBARGE.

Absents excusés : 2

Laurent FLAMENT ; Frédéric RASSE.

Présidente de séance : Françoise MESNARD

Secrétaire de séance : Marylène JAUNEAU

Madame la Maire constate que le quorum (15) est atteint et ouvre la séance.

D16 - Modification du tableau des effectifs permanents et non permanents**Rapporteur : Mme Myriam DEBARGE**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;

Vu le Code des communes et notamment son article L. 412-49-1° ;

Vu le Code Général de la Fonction Publique (CGFP) et notamment son article L332-23,1° ;

Vu le décret n° 88-145 du 15 février 1988 pris pour l'application de l'article 136 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif aux agents non titulaires de la fonction publique territoriale ;

Vu la délibération D15 du Conseil municipal du 11 décembre 2025 portant mise à jour du tableau des effectifs permanents et non permanents de la Commune ;

Conformément au CGFP, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant ;

Considérant la nécessité de mettre à jour le tableau des effectifs permanents et non permanents ;

Considérant l'avis du Comité social territorial en sa séance du 29 juin 2026 ;

Il appartient au Conseil municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, y compris lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des recrutements, des avancements de grade ou des promotions internes.

La présente délibération a pour objet de modifier le tableau des effectifs, correspondant aux situations ci-dessous énumérées et d'adopter le nouveau tableau des emplois en annexe.

SUR POSTE PERMANENT

Afin de permettre le recrutement de nouveaux agents, dans le courant de l'année 2026, il conviendrait de créer les emplois suivants :

1) Pour un poste de chargé(e) de mission développement durable (35/35^{ème}) vacant

- Technicien
- Technicien principal 2^{ème} classe
- Technicien principal 1^{ère} classe

2) Pour un poste de policier (35/35^{ème}) en prévision d'un départ en retraite

- Gardien-brigadier
- Brigadier-chef
- Brigadier-chef principal

- 3) Pour deux postes d'agents de voirie (35/35ème) vacants en fin d'année
- Adjoint technique
 - Adjoint technique principal 2^{ème} classe
 - Adjoint technique principal 1^{ère} classe
- 4) Pour un poste d'agent de propreté et de voirie (35/35ème) vacant en fin d'année
- Adjoint technique
 - Adjoint technique principal 2^{ème} classe
 - Adjoint technique principal 1^{ère} classe
 - Agent de maîtrise
 - Agent de maîtrise principal
- 5) Pour un poste d'agent polyvalent des espaces verts (35/35^{ème}) vacant en août 2026
- Adjoint technique
 - Adjoint technique principal 2^{ème} classe
 - Adjoint technique principal 1^{ère} classe
- 6) Pour un poste d'agent administratif au sein du service Cap seniors (17.5/35^{ème}) en raison de la réorganisation du service
- Adjoint administratif
 - Adjoint administratif principal 2^{ème} classe
 - Adjoint administratif principal 1^{ère} classe

Pour tous les recrutements en cours, il conviendrait d'autoriser, le cas échéant, le recrutement par voie contractuelle, conformément aux dispositions de l'article L.332-8, 2° du Code Général de la Fonction Publique (CGFP). La durée du contrat pourra être prolongée, par reconduction expresse, pour une période de trois ans, renouvelable.

Une fois les agents recrutés, les postes ouverts non pourvus seront fermés, après avis du CST.

Il est proposé au Conseil municipal :

- de valider les créations énoncées ci-dessus ;
- de charger Madame la Maire et le Service de gestion comptable de Saint-Jean-d'Angély (SGC), chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération ;
- d'autoriser Madame la Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents qui seront nommés sont inscrits au budget.

Le Conseil municipal, après délibération,

ADOpte les propositions de Madame le Rapporteur, **à l'unanimité des suffrages exprimés (27) :**

- **Pour : 27**
- **Contre : 0**
- **Abstention : 0**
- **Ne prend pas part au vote : 0**

Pour extrait conforme,

La Maire,

Conseillère régionale,



Françoise MESNARD

La Secrétaire de séance,

Marylène JAUNEAU

Cette décision pourra faire l'objet d'un recours administratif ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

TABLEAU DES EFFECTIFS

AU 09/07/2026

Les postes sont considérés pourvus ou vacants, à la date du jour du Conseil municipal.

I) EMPLOIS PERMANENTS

GRADES OU EMPLOIS PERMANENTS	Catégorie	Durée hebdomadaire	Effectif budgétaire	Postes pourvus	Postes vacants
FILIÈRE ADMINISTRATIVE					
Directeur Général des Services	A	35,00/35 ^{ème}	1	1	0
Attaché principal	A	35,00/35 ^{ème}	4	3	1
Attaché	A	35,00/35 ^{ème}	4	2	2
Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe	B	35,00/35 ^{ème}	3	1	2
Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe	B	35,00/35 ^{ème}	2	0	2
Rédacteur	B	35,00/35 ^{ème}	3	1	2
Adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe	C	35,00/35 ^{ème}	9	8	1
Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe	C	35,00/35 ^{ème}	5	1	4
Adjoint administratif	C	35,00/35 ^{ème}	13	9	4

TOTAL

44

26

18

GRADES OU EMPLOIS PERMANENTS	Catégorie	Durée hebdomadaire	Effectif budgétaire	Postes pourvus	Postes vacants
FILIÈRE TECHNIQUE					
Ingénieur principal territorial	A	35,00/35 ^{ème}	2	1	1
Ingénieur territorial	A	35,00/35 ^{ème}	2	1	1
Technicien principal de 1 ^{ère} classe	B	35,00/35 ^{ème}	3	2	1
Technicien principal de 2 ^{ème} classe	B	35,00/35 ^{ème}	2	1	1
Technicien	B	35,00/35 ^{ème}	2	1	1
Agent de maîtrise principal	C	35,00/35 ^{ème}	9	7	2
Agent de maîtrise	C	35,00/35 ^{ème}	9	6	3
Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	C	35,00/35 ^{ème}	19	14	5
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	C	35,00/35 ^{ème}	15	2	13
Adjoint technique	C	35,00/35 ^{ème}	18	14	4
Adjoint technique	C	25,00/35 ^{ème}	1	0	1
Adjoint technique	C	17,00/35 ^{ème}	1	0	1

TOTAL

83

49

34

GRADES OU EMPLOIS PERMANENTS	Catégorie	Durée hebdomadaire	Effectif budgétaire	Postes pourvus	Postes vacants
FILIÈRE CULTURELLE					
Professeur d'enseignement artistique hors classe	A	16,00/16 ^{ème}	1	0	1
Professeur d'enseignement artistique	A	16,00/16 ^{ème}	1	1	0
Assistant d'enseignement artistique principal de 1 ^{ère} classe	B	20,00/20 ^{ème}	2	1	1
Assistant d'enseignement artistique principal de 1 ^{ère} classe	B	18,00/20 ^{ème}	2	1	1
Assistant d'enseignement artistique principal de 2 ^{ème} classe	B	20,00/20 ^{ème}	2	2	0
Assistant d'enseignement artistique principal de 2 ^{ème} classe	B	18,00/20 ^{ème}	1	0	1
Assistant d'enseignement artistique principal de 2 ^{ème} classe	B	17,00/20 ^{ème}	1	1	0
Assistant d'enseignement artistique principal de 2 ^{ème} classe	B	12,50/20 ^{ème}	1	1	0
Assistant d'enseignement artistique principal de 2 ^{ème} classe	B	11,50/20 ^{ème}	1	1	0
Assistant d'enseignement artistique principal de 2 ^{ème} classe	B	10,00/20 ^{ème}	1	1	0
Assistant d'enseignement artistique principal de 2 ^{ème} classe	B	8,75/20 ^{ème}	1	1	0
Assistant d'enseignement artistique principal de 2 ^{ème} classe	B	8,00/20 ^{ème}	2	1	1
Assistant d'enseignement artistique principal de 2 ^{ème} classe	B	7,00/20 ^{ème}	1	0	1
Assistant d'enseignement artistique principal de 2 ^{ème} classe	B	6,00/20 ^{ème}	1	0	1
Assistant d'enseignement artistique principal de 2 ^{ème} classe	B	05,50/20 ^{ème}	1	1	0
Assistant d'enseignement artistique principal de 2 ^{ème} classe	B	05,25/20 ^{ème}	1	1	0
Assistant d'enseignement artistique principal de 2 ^{ème} classe	B	5,00/20 ^{ème}	3	1	2
Assistant d'enseignement artistique principal de 2 ^{ème} classe	B	03,00/20 ^{ème}	2	1	1
Attaché principal de conservation du patrimoine	A	35,00/35 ^{ème}	2	0	2
Attaché de conservation du patrimoine	A	35,00/35 ^{ème}	1	1	0
Bibliothécaire principal	A	35,00/35 ^{ème}	1	1	0

AR Prefecture

017-211703475-20260709-2026_07_D16-DE
Reçu le 13/07/2026

Bibliothécaire	A	35,00/35 ^{ème}	1	0	1
Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques de 1 ^{ère} classe	B	35,00/35 ^{ème}	1	1	0
Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques de 2 ^{ème} classe	B	35,00/35 ^{ème}	3	2	1
Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques	B	35,00/35 ^{ème}	3	1	2
Adjoint du patrimoine principal de 1 ^{ère} classe	C	35,00/35 ^{ème}	5	4	1
Adjoint du patrimoine principal de 2 ^{ème} classe	C	35,00/35 ^{ème}	3	1	2
Adjoint du patrimoine	C	35,00/35 ^{ème}	5	4	1
Adjoint du patrimoine	C	16,00/35 ^{ème}	1	1	0

TOTAL

51	31	20
-----------	-----------	-----------

GRADES OU EMPLOIS PERMANENTS	Catégorie	Durée hebdomadaire	Effectif budgétaire	Postes pourvus	Postes vacants
<i>FILIÈRE SPORTIVE</i>					
Conseiller des activités physiques et sportives (A.P.S) principal	A	35,00/35 ^{ème}	2	1	1
Conseiller des activités physiques et sportives (A.P.S)	A	35,00/35 ^{ème}	1	0	1
Educateur principal 2 ^{ème} classe des activités physiques et sportives	A	35,00/35 ^{ème}	1	0	1
Educateur principal des activités physiques et sportives	A	35,00/35 ^{ème}	1	0	1

TOTAL

5	1	4
----------	----------	----------

AR Prefecture

017-211703475-20260709-2026_07_D16-DE
Reçu le 13/07/2026

GRADES OU EMPLOIS PERMANENTS	Catégorie	Durée hebdomadaire	Effectif budgétaire	Postes pourvus	Postes vacants
FILIÈRE SÉCURITÉ					
Chef de service de police municipale principal de 1 ^{ère} classe	B	35,00/35 ^{ème}	1	0	1
Chef de service de police municipale principal de 2 ^{ème} classe	B	35,00/35 ^{ème}	1	0	1
Chef de service de police municipale	B	35,00/35 ^{ème}	1	0	1
Brigadier-chef principal	C	35,00/35 ^{ème}	6	3	3
Brigadier-chef	C	35,00/35 ^{ème}	1	0	1
Gardien-brigadier	C	35,00/35 ^{ème}	3	2	1

TOTAL

13

5

8

GRADES OU EMPLOIS PERMANENTS	Catégorie	Durée hebdomadaire	Effectif budgétaire	Postes pourvus	Postes vacants
FILIÈRE SOCIALE					
Assistant socio-éducatif exceptionnel	A	35,00/35 ^{ème}	1	1	0

TOTAL

1

1

0

GRADES OU EMPLOIS PERMANENTS	Catégorie	Durée hebdomadaire	Effectif budgétaire	Postes pourvus	Postes vacants
FILIÈRE ANIMATION					
Animateur principal de 1 ^{ère} classe	B	35,00/35 ^{ème}	2	1	1
Animateur principal de 2 ^{ème} classe	B	35,00/35 ^{ème}	1	0	1
Animateur	B	35,00/35 ^{ème}	1	0	1
Adjoint territorial d'animation	C	35,00/35 ^{ème}	1	1	0

TOTAL

5

2

3

TOTAL GENERAL DES POSTES PERMANENTS			202	115	87
--	--	--	------------	------------	-----------

II) EMPLOIS CONTRACTUELS NON PERMANENTS

EMPLOIS DES AGENTS CONTRACTUELS	Catégorie	Durée hebdomadaire	Effectif budgétaire	Postes pourvus	Postes vacants
Remplacement saisonnier	C	35,00/35 ^{ème}	5	5	0
Remplacement saisonnier	C	30,00/35 ^{ème}	2	2	0
Renfort saisonnier équipe culture week-end + saison haute	C	08,00/35 ^{ème}	2	0	2
Renfort adjoint technique (Conducteur de bus)	C	06,50/35 ^{ème}	1	1	0
Renfort saisonnier Tour de l'Horloge – saison haute	C	28/35 ^{ème}	2	2	0
Renfort saisonnier Tour de l'Horloge – Journées du patrimoine	C	14,00/35 ^{ème}	2	0	2
Contrat d'apprentissage	CDD de droit privé	35,00/35 ^{ème}	3	0	3
Contrat « Parcours Emploi Compétences » - PEC	CDD de droit privé	35,00/35 ^{ème}	17	0	17
Adjoint technique sur la fonction d'Agent temporaire de Police municipale	CDD saisonniers	35,00/35 ^{ème}	1	0	1

TOTAL

35

10

25

III) POSTES HORS STATUT SALARIE

EMPLOIS NON PERMANENTS DES AGENTS CONTRACTUELS	Catégorie	Durée hebdomadaire	Effectif budgétaire	Postes pourvus	Postes vacants
Stagiaire (durée de stage : 4 mois)	Statut étudiant	35,00/35 ^{ème}	1	0	1
Service civique	Volontariat	35,00/35 ^{ème}	3	0	3

TOTAL

4

0

4

TOTAL GENERAL DES POSTES NON PERMANENTS

39

10

29

TOTAL GENERAL DES POSTES AFFECTÉS A LA COMMUNE

241

125

116